

bipar

 agēa

Nicolas Bohême

Agent général MMA

élu Président
du BIPAR



Communiqué de presse

23 juin 2023

NICOLAS BOHÊME, RÉPRESENTANT AGÉA, ÉLU PRÉSIDENT DU BIPAR

Nicolas Bohême, agent général MMA à Antibes, prend pour un an la tête de la Fédération européenne des intermédiaires d'assurance (BIPAR). Il succède à Dominique Sizes.

Agent général depuis 2004, d'abord pour Azur-Assurances puis pour MMA, il exerce à Antibes au sein d'une agence familiale présente depuis 40 ans sur son territoire.

Très engagé dans la défense de sa profession, il a été vice-président du Sagamm (syndicat des agents généraux MMA) de 2016 à 2021, date à laquelle il devient vice-président du BIPAR. Précédemment, il était membre de la Commission des Agents.

*« En tant que président, je vais évidemment porter la voix du BIPAR et de nos 800.000 intermédiaires, membres de ses 47 associations nationales, auprès des législateurs européens » a déclaré **Nicolas Bohême**. « Il est important que nos interlocuteurs échangent avec un professionnel actif, en prise avec le terrain et en contact avec les clients ».*

Sa feuille de route est claire : défendre tous les réseaux membres du BIPAR en particulier et les intermédiaires en général. *« Les équipes sont mobilisées depuis de nombreux mois sur la RIS (retail investment strategy) et elles le demeureront. Il va également y avoir des discussions sur une nouvelle proposition de texte européen sur la finance ouverte (open finance) et la transposition des nouveaux textes sur la finance durable et l'intelligence artificielle sera aussi importante pour notre secteur.*

*Le cadre législatif actuel est suffisant et nous, intermédiaires d'assurance, avons besoin de stabilité dans la réglementation pour pouvoir la digérer puis la mettre en œuvre. C'est seulement après plusieurs années de pratiques qu'il sera possible d'en tirer des enseignements » a déclaré **Nicolas Bohême**.*

Cette élection « *est une excellente nouvelle* » s'est réjoui **Pascal Chapelon**, président d'agéa, la fédération nationale des syndicats des agents généraux. « *Dans cette période complexe pour les distributeurs européens, avoir l'un des nôtres à la présidence du BIPAR est l'assurance que notre spécificité ne sera pas oubliée lors des échanges* ».

Contacts presse :

Laura TEBoulLE-VASSEN - LTV COMMUNICATION - 07 86 71 71 36 - laurateboulle@ltvcommunication.com

Florent DUMOULIN - agéa - 06 64 11 18 46 – florent.dumoulin@agea.fr

A propos :

agéa, Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance, représente la profession et défend les intérêts des agents généraux et ceux de ses adhérents à titre individuel. agéa regroupe 15 syndicats de société et 12 chambres régionales. Ces structures ont pour mission principale d'accompagner les agents généraux tout au long de leur activité professionnelle. agéa compte 7 300 adhérents (64 % de taux d'adhésion) sur les 11 500 agents généraux d'assurance.

Le **BIPAR**, regroupe 47 associations dans 30 pays. Il est reconnu comme le seul organisme représentatif des intermédiaires d'assurances européens par toutes les organisations et autorités européennes et internationales. Il est consulté régulièrement notamment par la Commission européenne sur toutes les questions relatives au secteur de l'assurance.

Le BIPAR suit les activités de ces organismes et intervient lorsque cela s'avère nécessaire afin de promouvoir et de défendre les intérêts légitimes des intermédiaires d'assurances. www.bipar.eu